

Le constructeur de véhicules à hydrogène [HOPIUM](https://www.hopium.com) a annoncé son placement en redressement judiciaire le 21 juillet 2023. La procédure lancée depuis le 19 juillet s'étendra jusqu'au 19 janvier 2024 et sera « éventuellement renouvelable pour 6 mois » d'après l'entreprise. De son côté la région affirme dans son communiqué que le lancement de la procédure est « une mesure purement technique ». Le principal financeur de l'entreprise Atlas Special Opportunies a décidé d'augmenter la ligne de financement existante de 3,5 millions d'euros. Pour rappel, la société avait annoncé le déploiement de son site industriel près de Vernon. [www.hopium.com](https://www.hopium.com)